

## FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Date de révision 25-déc.-2021 Numéro de révision 5

1. Identification

Nom du produit (tert-Butoxycarbonylmethylene)triphenylphosphorane

AC370620000; AC370620010; AC370620050; AC370620250 Cat No.:

No. CAS

**Synonymes** tert-Butyl(triphenylphosphoranylidene)acetate

Utilisation recommandée Produits chimiques de laboratoire.

Utilisations contre-indiquées Aliments, médicaments, pesticides ou produits biocides.

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Company

**Fabricant** Importateur / Distributeur

Acros Organics Fisher Scientific Company Fisher Scientific One Reagent Lane One Reagent Lane 112 Colonnade Road. Fair Lawn, NJ 07410 Fair Lawn, NJ 07410 Ottawa, ON K2E 7L6, Tel: (201) 796-7100

Canada

Tel: 1-800-234-7437

Numéro d'appel d'urgence For information **US** call: 001-800-ACROS-01 / **Europe** call: +32 14 57 52 11

Emergency Number US:001-201-796-7100 / Europe: +32 14 57 52 99 CHEMTREC Tel. No.US:001-800-424-9300 / Europe:001-703-527-3887

## 2. Identification des dangers

Classification

Classé comme dangereux en vertu du Règlement sur les produits dangereux (DORS / **Classification WHMIS 2015** 

2015-17)

Toxicité orale aiguë Catégorie 3 Lésions oculaires graves/irritation oculaire Catégorie 2 Catégorie 1 Sensibilisation cutanée Organe cible spécifique en cas de toxicité - (exposition Catégorie 2

répétée)

Organes cibles - Foie, Sang.

Éléments d'étiquetage

Mot indicateur

Danger

Mentions de danger

Toxique en cas d'ingestion Peut provoquer une allergie cutanée Provoque une sévère irritation des yeux

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée



#### Conseils de prudence

#### Prévention

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit

Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

#### Intervention

EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de

contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Consulter un médecin en cas de malaise

Rincer la bouche

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation

#### Entreposage

Garder sous clef

#### Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

#### **Other Hazards**

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme

## 3: Composition/informations sur les composants

| Composant  | No. CAS    | % en poids |
|--|------------|------------|
| (Triphénylphosphoranylidène)acétate de tert-butyle | 35000-38-5 | >95        |

| 4. Premiers soins |  |
|-------------------|--|
|-------------------|--|

Contact avec les yeux Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières,

pendant au moins quinze minutes. Obtenir des soins médicaux.

Contact avec la peau Laver immédiatement avec du savon beaucoup d'eau tout en retirant tous les vêtements et

toutes les chaussures contaminés. Obtenir des soins médicaux.

**Inhalation** Retirer la victime de la zone d'exposition, la faire s'allonger. Déplacer à l'air frais.

Administrer de l'oxygène si la respiration est difficile. Si la victime ne respire pas,

administrer la respiration artificielle. Obtenir des soins médicaux.

Ingestion Appeler immédiatement un médecin. Nettoyer la bouche avec de l'eau.

Symptômes et effets les plus

importants

Peut causer une réaction cutanée allergique. Les symptômes d'une réaction allergique peuvent inclure une éruption cutanée, démangeaisons, gonflement, difficulté à respirer, des

picotements dans les mains et les pieds, des étourdissements, des vertiges, des douleurs

thoraciques, des douleurs musculaires, ou le rincage

Traiter en fonction des symptômes

## Mesures à prendre en cas d'incendie

Eau pulvérisée. Dioxyde de carbone (CO2). Produit chimique. Chemical foam. Agents extincteurs appropriés

Aucun renseignement disponible

Moyens d'extinction inappropriés Aucun renseignement disponible

Point d'éclair Aucun renseignement disponible Méthode -Aucun renseignement disponible

Température d'auto-inflammation

Limites d'explosivité

Notes au médecin

Supérieures Aucune donnée disponible Inférieure Aucune donnée disponible Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible

Sensibilité aux chocs Sensibilité aux décharges électrostatiques

## Dangers spécifiques du produit

Tenir le produit et les récipients vides à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

## Produits de combustion dangereux

Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO2). Oxydes de phosphore.

#### Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

NFPA

| Santé | Inflammabilité | Instabilité | Dangers physiques |
|-------|----------------|-------------|-------------------|
| 3     | 1              | 1           | N/A               |

#### 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions personnelles Précautions environnementales S'assurer une ventilation adéquate. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou un système d'égouts sanitaires. Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires. Éviter le rejet dans

l'environnement. Recueillir le produit répandu.

Méthodes de confinement et de nettoyage

Balayer et transférer à la pelle dans des contenants appropriés pour élimination.

7. Manutention et stockage

Ne pas respirer les poussières. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Manutention

Manipuler le produit uniquement dans un système fermé ou s'assurer une ventilation

appropriée.

Entreposage. Conserver le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien ventilé. Pour préserver la

qualité du produit: Garder réfrigéré. Conserver sous atmosphère inerte. Matières

incompatibles. Agents oxydants forts.

## 8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Directives relatives à l'exposition

Ce produit ne contient aucunes substances dangereuses avec des limites d'exposition occupationnelles établies par les responsables de la réglementation spécifique à la région.

#### Mesures techniques

Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées. S'assurer que des douches oculaires et des douches de sécurité sont situées à proximité de l'emplacement des postes de travail.

Dès que possible, mettre en place des mesures de contrôle technique comme l'isolement ou le confinement du procédé, l'introduction de modifications du procédé ou de l'équipement pour minimiser les rejets ou les contacts, et l'utilisation de systèmes de ventilation correctement conçus pour maîtriser les matières dangereuses à la source

#### Équipement de protection individuelle

Protection des yeux Lunettes de sécurité Protection des mains Gants de protection

| Matériau des gants | Le temps de passage         | Épaisseur des gants | Commentaires à gants    |
|--------------------|-----------------------------|---------------------|-------------------------|
| Caoutchouc nitrile | Voir les recommandations du | -                   | Protection contre les   |
| Néoprène           | fabricant                   |                     | éclaboussures seulement |
| Caoutchouc naturel |                             |                     |                         |
| PVC                |                             |                     |                         |

Inspecter les gants avant de l'utiliser

Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fournisseur de gants.

(Consulter le fabricant / fournisseur pour des informations)

S'assurer que les gants sont appropriés pour la tâche

compatibilité chimique, dextérité, conditions opérationnelles, Susceptibilité utilisateur, par exemple effets de sensibilisation Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles qu Enlever les gants avec soin en évitant la contamination cutanée

#### Protection respiratoire

Lorsque les travailleurs sont exposés à des concentrations qui excèdent la limite d'exposition, ils doivent utiliser des appareils respiratoires approuvés appropriés. Observer la norme 29CFR 1010.134 de l'OSHA relative aux respirateurs. Si nécessaire, toujours porter un respirateur approuvé par NIOSH.

Pour protéger le porteur, l'équipement de protection respiratoire doit être correctement ajusté, utilisé et entretenu Type de filtre recommandé: Filtre à particules conforme à la norme EN 143

Lorsque PRE est utilisé un test d'adéquation du masque doit être effectuée

#### Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer dans les drains. Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines.

#### Mesures d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Retirer et laver les vêtements et les gants contaminés, y compris l'intérieur, avant de les réutiliser. Se laver les mains avant les pauses et après le travail.

#### 9. Propriétés physiques et chimiques

État physique Poudre Solide Aspect Blanc

Odeur Aucun renseignement disponible Seuil de perception de l'odeur Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible Point/intervalle de fusion

146 - 151 °C / 294.8 - 303.8 °F Aucun renseignement disponible Point/intervalle d'ébullition Point d'éclair Aucun renseignement disponible Taux d'évaporation Non applicable

Inflammabilité (solide, gaz) Aucun renseignement disponible

Limites d'inflammabilité ou d'explosion Aucune donnée disponible **Supérieures** Inférieure Aucune donnée disponible Pression de vapeur Aucun renseignement disponible

#### (tert-Butoxycarbonylmethylene)triphenylphosphorane

Densité de vapeur Non applicable

DensitéAucun renseignement disponibleSolubilitéAucun renseignement disponibleCoefficient de partage octanol: eauAucune donnée disponibleTempérature d'auto-inflammationAucun renseignement disponibleTempérature de décompositionAucun renseignement disponible

ViscositéNon applicableFormule moléculaireC24 H25 O2 PMasse moléculaire376.44

#### 10. Stabilité et réactivité

**Danger de réaction** Aucun connu suivant les informations fournies.

Stabilité Sensible à l'humidité.

Conditions à éviter Produits incompatibles.

Matières incompatibles Agents oxydants forts

Produits de décomposition

dangereux

Monoxyde de carbone (CO), Dioxyde de carbone (CO2), Oxydes de phosphore

**Polymérisation dangereuse** Aucun renseignement disponible.

**Réactions dangereuses** Aucun dans des conditions normales de traitement.

## 11. Données toxicologiques

Toxicité aiguë

Renseignements sur le produit Renseignements sur les

composants

Toxicologically Synergistic Aucun renseignement disponible

**Products** 

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

**Irritation** Irritant pour les yeux

Sensibilisation Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau

Cancérogénicité Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un

cancérogène.

| Composant                               | No. CAS    | CIRC           | NTP            | ACGIH          | OSHA           | Mexique        |
|---|------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| (Triphénylphosphorany lidène)acétate de | 35000-38-5 | Non inscrit(e) |
| lidène)acétate de                       |            | ,              | , ,            | ,              | , ,            |                |

Effets mutagènes Aucun renseignement disponible

Effets sur la reproduction

Aucun renseignement disponible.

Effets sur le développement

Aucun renseignement disponible.

Tératogénicité Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition unique Aucun connu STOT - exposition répétée Foie Sang

**Danger par aspiration** Aucun renseignement disponible

Symptômes / effets, aigus et différés

Les symptômes d'une réaction allergique peuvent inclure une éruption cutanée, démangeaisons, gonflement, difficulté à respirer, des picotements dans les mains et les pieds, des étourdissements, des vertiges, des douleurs thoraciques, des douleurs

musculaires, ou le rinçage

Renseignements sur les perturbateurs endocriniens

Aucun renseignement disponible

Aucun renseignement disponible.

Autres effets nocifs Les propriétés toxicologiques n'ont pas été entièrement étudiées.

## 12. Données écologiques

#### Écotoxicité

Bioaccumulation

Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. Le produit contient les substances suivantes qui sont dangereuses pour l'environnement.

Persistance et dégradabilité Une persistance est peu probable

**Mobilité** Aucun renseignement disponible.

| Composant  | Log Poctanol/eau |
|--|------------------|
| (Triphénylphosphoranylidène)acétate de tert-butyle | 2.38             |

#### 13. Données sur l'élimination

#### Méthodes d'élimination

Les entités générant des déchets chimiques doivent vérifier si la substance chimique rejetée est classée comme déchet dangereux. Les entités générant des déchets doivent également consulter les réglementations locales, régionales et nationales sur les déchets dangereux pour garantir une classification totale et précise.

## 14. Informations relatives au transport

DOT

No ONU UN3464

Nom officiel d'expédition ORGANOPHOSPHORUS COMPOUND, SOLID, TOXIC, N.O.S. Nom technique TERT-BUTYL (TRIPHENYLPHOSPHOROANYLIDENE) ACETATE

Classe de danger 6.1 Groupe d'emballage II

**TMD** 

No ONU UN3464

**Nom officiel d'expédition** Organophosphorus Compound, toxic, solid, n.o.s.

Classe de danger 6.1 Groupe d'emballage II

<u>IATA</u>

No ONU UN3464

Nom officiel d'expédition ORGANOPHOSPHORUS COMPOUND, SOLID, TOXIC, N.O.S.

Classe de danger 6.1 Groupe d'emballage II

IMDG/IMO

No ONU UN3464

Nom officiel d'expédition ORGANOPHOSPHORUS COMPOUND, SOLID, TOXIC, N.O.S.

Classe de danger 6.1 Groupe d'emballage II

## 15. Informations sur la règlementation

### Inventaires internationaux

| _ |           |         |     |      |      |                |        |        |     |
|---|-----------|---------|-----|------|------|----------------|--------|--------|-----|
|   | Composant | No. CAS | DSL | NDSL | TSCA | TSCA Inventory | EINECS | ELINCS | NLP |

## (tert-Butoxycarbonylmethylene)triphenylphosphorane

|   |            |   |   |   | notification -<br>Active-Inactive |   |           |   |
|---|------------|---|---|---|-----------------------------------|---|-----------|---|
| (Triphénylphosphoranylidène)acét ate de tert-butyle | 35000-38-5 | - | - | - | -                                 | - | 412-880-7 | - |

| Composant                        | No. CAS    | IECSC | KECL | ENCS | ISHL | TCSI | AICS | NZIoC | PICCS |
|----------------------------------|------------|-------|------|------|------|------|------|-------|-------|
| (Triphénylphosphoranylidène)acét | 35000-38-5 | -     | -    | -    | Х    | -    | -    | Х     | -     |
| ate de tert-butyle               |            |       |      |      |      |      |      |       |       |

#### Légende:

X - Inscrit '-' - Not Listed

KECL - NIER number or KE number (http://ncis.nier.go.kr/en/main.do)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

IECSC - Chinese Inventory of Existing Chemical Substances

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

#### Canada

FDS conforme aux dispositions de la norme canadienne - Partie 4, annexes 1 et 2 du Règlement sur les produits dangereux (RSD) et conforme aux exigences du Règlement sur les produits dangereux (alinéa 13 (1) a) de la Loi sur les produits dangereux (HPA)).

#### Autres réglementations internationales

#### Autorisation/Restrictions selon EU REACH

| Composant  | substances soumises à | REACH (1907/2006) - Annexe XVII -<br>Restrictions applicables à<br>certaines substances dangereuses | Règlement REACH (CE<br>1907/2006) article 59 - Liste<br>candidate des substances<br>extrêmement préoccupantes<br>(SVHC) |
|--|-----------------------|---|---|
| (Triphénylphosphoranylidène)ac<br>étate de tert-butyle | <u>-</u>              | Use restricted. See item 75. (see link for restriction details)                                     | -   |

https://echa.europa.eu/substances-restricted-under-reach

# Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

| Composant   | No. CAS    | OECD HPV                                  | Des polluants<br>organiques<br>persistants | Potentiel de<br>destruction de<br>l'ozone | Restriction des substances dangereuses (RoHS) |  |
|---|------------|---|--|---|---|--|
| (Triphénylphosphoranylidène) acétate de tert-butyle | 35000-38-5 | Non applicable                            | Non applicable                             | Non applicable                            | Non applicable                                |  |
|   |            |   |  |   |   |  |
| Composant   | No. CAS    | La directive Seveso<br>III (2012/18/EU) - | Directive Seveso III<br>(2012/18/CE) -     | Rotterdam<br>Convention (PIC)             | Basel Convention (Hazardous Waste)            |  |

| Composant   | No. CAS    | La directive Seveso III (2012/18/EU) - Quantités de qualification pour la notification des accidents majeurs | Directive Seveso III (2012/18/CE) - Quantités de qualification pour Exigences relatives aux rapports de sécurité | Rotterdam<br>Convention (PIC) | Basel Convention<br>(Hazardous Waste) |
|---|------------|--|--|-------------------------------|---------------------------------------|
| (Triphénylphosphoranylidène) acétate de tert-butyle | 35000-38-5 | Non applicable   | Non applicable   | Non applicable                | Non applicable                        |

## 16. Autres informations

Préparée par

Affaires réglementaires

Email: EMSDS.RA@thermofisher.com

Date de révision25-déc.-2021Date d'impression25-déc.-2021

Sommaire Ce document a été mis à jour pour se conformer aux exigences du SIMDUT 2015 pour

s'aligner sur le Système général harmonisé (SGH) pour la classification et l'étiquetage des

produits chimiques.

#### Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte

## Fin de la fiche de données de sécurité